

## LE LOGEMENT

Composante essentielle  
du Cœur de ville (p.11)

quetigny.fr

### DIALOGUE

Le Maire répond à  
vos questions (p.3)

### DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Pour répondre à tous  
les besoins (p.7)

### SOCIAL

Création d'aides « coup  
de pouce » (p.9)



N° 206

Opération de rénovation thermique et d'isolation des façades d'immeubles du Cours Sully réalisée par CDC Habitat



## actualités

3 Le Maire Rémi Détang répond à vos questions

6 La Ville se déclare en état d'urgence climatique et social

7 Lancement du diagnostic partagé de la Convention Territoriale Globale

8 Visitez l'Appart' et ses solutions innovantes pour bien vieillir chez soi

9 CCAS : des aides coup de pouce pour les plus fragiles

10 Philippe Perez succède à Christian François à la Direction Générale de la Mairie

15 Budget 2021 : un niveau d'investissement élevé



## dossier

11 Le logement : enjeu majeur de la dynamique du Cœur de ville



## dans les quartiers

14 Les travaux près de chez vous

## culture

19 Les actions culturelles se poursuivent en milieu scolaire



## ville pratique

20 Tribune libre

21 Les permanences de Château Services

22 Les infos pratiques : les élus à votre écoute, enquête de l'Insee sur les conditions de vie, aide à la rénovation habitation étendue.

« Vivre à Quetigny-Magazine »

Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny  
Tel : 03.80.48.28.30.

Courriel : [communication@quetigny.fr](mailto:communication@quetigny.fr)

Directeur de la publication : Rémi Détang

Rédaction & photos :

Olivier Carisey, Nicolas Zucchiatti, Audrey Varanguin.

Design graphique et pao : Leloublanp.

Photogravure, impression : ICO Dijon

Distribution : ESAT Mirande

Dépôt Légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2021

La reproduction, même partielle,  
du magazine est strictement interdite

[www.quetigny.fr](http://www.quetigny.fr)



Vivre à quetigny

YouTube : Ville de Quetigny

# Le Maire Rémi Détang répond à vos questions

La période de crise sanitaire rend forcément plus compliqués les temps d'échanges sur le terrain entre la Municipalité et les habitants. C'est pourquoi, le Maire Rémi Détang a souhaité expérimenter une nouvelle manière d'échanger avec vous en vous donnant la parole. Une quinzaine d'entre vous ont franchi le pas en lui posant des questions sur l'action municipale. Le Maire y répond sans détour dans le magazine et dans une vidéo postée sur la chaîne YouTube Ville de Quetigny.



## LOGEMENT

### Quand la résidence intergénérationnelle va-t-elle accueillir ses premiers locataires sur l'ancien site Atlas et y aura-t-il d'autres projets dans le futur ?

De Lucienne L. et Serge B.

« Située sur le site de l'ancien magasin Atlas, cette résidence intergénérationnelle accueillera ses premiers locataires cette année sans doute à la rentrée 2021. Il s'agit d'un ensemble de 98 logements dont les 2/3 sont réservés aux personnes vieillissantes, ce qui nous permettra de parfaire le parcours résidentiel des Quetignois. Nous avons aujourd'hui des personnes âgées qui rencontrent des difficultés d'accès à leurs logements sans ascenseur. Cette nouvelle résidence leur permettra de rester à Quetigny. Des réflexions et discussions sont déjà engagées pour construire d'autres types d'habitats adaptés aux seniors notamment sur le site de l'ancienne crèche. Je parle souvent d'alternative entre le logement individuel - là où l'on habite - et la maison de retraite pour que les personnes vieillissantes puissent vivre sereinement à Quetigny ».

### Y aura-t-il d'autres bâtiments construits à proximité de la résidence intergénérationnelle ?

De Marie-Josèphe G.

« Deux copropriétés de 50 logements environ seront construites prochainement derrière la résidence intergénérationnelle gérée par CDC Habitat. Elles ne seront pas plus hautes que la résidence intergénérationnelle. La Ville met bien entendu à disposition toutes les informations détaillant ce projet ».

## COMMERCES

### Pensez-vous mettre en place un dispositif d'accompagnement et de soutien pour les restaurants de la place centrale ?

De Linda K.

« Plus globalement je pense à tous les commerçants de la place centrale et de Quetigny. Nous avons rencontré les présidents d'associations de commerçants pour leur rappeler que la Métropole a mis en place un fond de relance qui est abondé de 500 000 euros. C'est une aide importante qui est mise à disposition des commerçants et des entreprises. Nous invitons les habitants à consommer local et privilégier le commerce de proximité notamment sur les panneaux électroniques de la Ville. Enfin, nous avons exonéré les commerçants des droits de terrasse - les restaurants notamment - afin de leur permettre de passer le cap si difficile de cette crise sanitaire. Les commerçants sont une composante importante de notre société, du vivre ensemble et du dynamisme économique. Nous faisons tout ce qui nous est permis à l'échelle communale pour aider les commerçants et les restaurateurs ».

## TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

### **Que comptez-vous faire pour apporter davantage de sécurité aux habitants et pour lutter contre les incivilités des jeunes dans le Parc du Grand Chaignet ?**

De Christine P. et Michel G.

« Le Grand Chaignet a été le théâtre d'incidents majeurs que je condamne avec la plus grande fermeté. La Gendarmerie avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration est évidemment mobilisée au quotidien. La Police Municipale fait un travail de terrain et de proximité important. Pour autant, il faut rappeler que la sécurité relève de la compétence de la Gendarmerie. J'ajoute que les éducateurs que nous avons engagés font, depuis un an, un travail de terrain auprès des jeunes qui aujourd'hui ont aussi des difficultés en cette période de crise sanitaire. Les situations se sont durcies et amplifiées et pour cela il nous faut collectivement prendre notre part du travail ».

### **La caméra de surveillance installée en haut de Fontaine-Village va-t-elle être réinstallée ?**

De René B.

« Il s'agit d'une caméra mobile qui avait été installée à cet endroit à une période où il y avait régulièrement des dépôts sauvages d'encombrants. Cette action a permis de régler le problème en partie car je vois bien qu'il y a encore des dépôts sauvages. Nous la réinstallerons sûrement. C'est le principe de ces caméras mobiles, installées dans les quartiers autant que de besoin pour observer une situation et régler le problème posé ».

## CITOYENNETÉ

### **Pouvez-vous partager votre vision de votre action sur l'égalité hommes femmes et sur la Laïcité ?**

De René B.

« Deux défis importants que j'ai souhaité partager avec les habitants lors de mes vœux en janvier dernier. Des sujets importants pour le vivre ensemble et que nous mettons en pratique chaque jour. La laïcité est une réflexion permanente que nous devons partager ; l'école y a toute sa place. Dès que la situation sanitaire nous le permettra, nous engagerons ces réflexions à travers des conférences, des réunions publiques pour avancer davantage sur ces sujets de société qui vont bien au-delà du cadre municipal mais dans lesquels chaque citoyen doit prendre sa place ».

## EQUIPEMENTS

### **Pourquoi n'y a-t-il pas de toilettes publiques au centre-ville ?**

De Gil B.

« Nous réfléchissons aujourd'hui à l'implantation de cet équipement qui se situera à proximité du terminus du Tram dans un pavillon mobilité qui accueillera un local technique de Divia, un garage à vélo et des toilettes publiques qui seront automatiques. C'est un projet qui sera réalisé courant 2023 ».

### **Peut-on espérer une rénovation pour améliorer l'éclairage public dans le quartier Fontaine-Village notamment en changeant les boules lumineuses ?**

De Monique M., Flavien R. et Michel B.

« Toutes les boules lumineuses vont être changées dans le cadre d'un plan pluriannuel de 2 à 3 ans. Cette année, 250 boules lumineuses dans le quartier de la Fontaine aux Jardins vont être remplacées par les services de la métropole. Dotés d'ampoules « Led », ces nouveaux matériaux permettront un meilleur éclairage, des économies d'énergie et moins de pollution lumineuse ».

### **A quand un terrain de foot synthétique au stade ?**

De Michel G.

« Il fait partie d'une réflexion plus large autour de la pratique du sport mais également des équipements sportifs à Quetigny menée par la Commission Sport et par les élus. Nous avons des équipements sportifs vieillissants, une pratique du sport qui évolue. De cette réflexion naîtra des projets de nouveaux équipements et le terrain de foot synthétique devrait en faire partie ».



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**Pouvez-vous renforcer la signalisation routière à l'intersection du boulevard de la Croix-Saint-Martin et de la rue Antoine de Bougainville aux Allées Cavalières et améliorer la visibilité à l'intersection de la rue du Square et du boulevard de Bellevue ?**

De Lionel M. et Brigitte G.

« Nous allons renforcer la signalisation boulevard de la Croix Saint-Martin où il y a des priorités à droite qui peuvent poser des problèmes d'insécurité. Concernant le boulevard de Bellevue, les services de la Ville sont vigilants sur la végétation qui quelquefois peut gêner la visibilité. Pour autant, il faut rappeler que lorsque nous avons peu de visibilité, c'est aussi une incitation à rouler moins vite et à ralentir. Il me semble donc qu'en laissant cette végétation en l'état, la sécurité routière s'en trouve renforcée ».

**Que comptez-vous faire pour limiter les nuisances sonores générées par les ralentisseurs du Boulevard de l'Europe à proximité de la plaine Mendès-France ?**

De Lionel M. et Brigitte G.

« C'est une vraie préoccupation car nous savons que les ralentisseurs peuvent générer du bruit. Mais nous devons ralentir la circulation automobile sur ce boulevard pour sécuriser le passage de nombreux piétons habitant le quartier de la Fontaine Village qui rejoignent l'espace Mendès-France et le Collège. Aujourd'hui, nous n'avons pas de meilleure solution que ces ralentisseurs pour garantir la sécurité de tous. Bien entendu, cela n'empêche pas la poursuite de nos réflexions et études pour une solution alternative à terme ».

## IMPÔTS LOCAUX

**Pourquoi la Commune (et la Métropole) sont incapables de gérer à budget constant ou en légère baisse ? Pensez-vous poursuivre cette politique ou changer radicalement nos modes de vie pour traiter en priorité les problèmes importants ?**

De Paul C

« Nos modes de vie ont déjà commencé à changer en raison du changement climatique : place de la voiture en ville par exemple, de la pandémie de la Covid-19 : télétravail par exemple. Tout cela interpelle et les élus doivent être moteurs dans ces changements. Concernant les impôts, les dotations de l'Etat pour les communes ont diminué fortement ces dernières années. Malgré cela, la Ville continue de soutenir le monde associatif local en maintenant ses subventions. Augmenter les impôts c'est faire preuve de solidarité. Ceux qui ont la chance de payer des impôts participent ainsi à l'effort communal et national pour permettre cette solidarité afin que chacune et chacun ait sa place dans notre société et dans notre ville ».

## DÉMOCRATIE LOCALE

**Est-il possible de retransmettre les séances du conseil municipal en direct et d'avoir des précisions sur le vote des élus.**

De Philippe C.

« Aujourd'hui les Conseils municipaux sont intégralement enregistrés et diffusés en différé. Nous n'avons pas aujourd'hui les moyens techniques de les diffuser en direct. C'est pourquoi, nous continuerons sous la forme actuelle. Concernant les comptes rendus, le règlement intérieur du Conseil municipal que nous avons adopté prévoit le détail des votes des élus ».

Développement soutenable

## QUETIGNY SE DÉCLARE EN ÉTAT D'URGENCE CLIMATIQUE ET SOCIAL

Face à la menace qui pèse sur son territoire, sur l'humanité et le monde naturel, la Ville de Quetigny s'est déclarée en état d'urgence climatique et social lors du Conseil municipal du 24 novembre 2020. Un prélude à la mise en oeuvre d'un Agenda 2030 qui poursuivra les engagements de la Ville et de ses partenaires en termes d'actions de développement soutenable sur son territoire.



Cette alerte est destinée à faire prendre conscience de l'ampleur de la crise et de l'urgence de la situation pour créer les conditions d'un monde viable pour nous-mêmes et les générations futures.

Il s'agit aussi d'un appel à un effort de mobilisation sans précédent avec la participation de citoyens pour développer des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre le plus rapidement possible.

Premier échelon de l'action publique au plus près des habitants, la Ville est déterminée, dans le cadre de ses compétences, à accélérer sa stratégie d'adaptation et de résilience face aux intensifications des dérèglements et impacts climatiques.

### Des engagements forts.

La Ville s'engage à intégrer l'urgence climatique et sociale dans ses politiques publiques, à intégrer directement les citoyens dans ses décisions. Elle demande au Gouvernement sa totale mobilisation sur ce sujet.

D'une part, dans les mises en place d'un état d'urgence et climatique et d'une refonte des dispositifs de soutien financier en faveur de la transition écologique et de la capacité d'action des collectivités territoriales. Et d'autre part, dans les prises en compte immédiate des 18 recommandations du rapport sénatorial Dantec et Roux en faveur d'une véritable adaptation de notre pays au changement climatique et des propositions issues de la convention citoyenne pour le climat.

Cette déclaration lue par le benjamin du Conseil municipal Joseph Thomas a été votée à l'unanimité par le Conseil municipal le 24 novembre 2020 (A retrouver sur la chaîne YouTube Ville de Quetigny)

### A noter !

Depuis 2013, la Ville de Quetigny s'était engagée dans un Agenda21 Local France produisant une centaine d'actions pour préserver la biodiversité, les ressources naturelles, sensibiliser les habitants. Aujourd'hui, elle franchit un cap supplémentaire en engageant une démarche Agenda 2030 participative et citoyenne. ✨

## TELEGRAMMES

Initiative Jeunesse

### > LES ACCUEILS JEUNES RELOOKÉS

Bien accompagnés par le grapheur Jul Bonnardin (Snare), les 11-13 ans et les 14-17 ans ont fait preuve d'imagination et d'une belle motivation dans le cadre d'un projet « graph » pour habiller superbement les murs de leur salle d'activité durant les vacances d'hiver. L'ambiance très colorée de style « Manga » accompagne désormais le quotidien de leurs échanges, rencontres et activités au sein de l'espace Pierre Desproges et de l'accueil jeunes 11-13 ans.



### > DEVISE REPUBLICAINE

Après les frontons des écoles, c'est au tour des équipements dédiés à la petite enfance, enfance et jeunesse d'affirmer sur leurs murs la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ». Plus qu'un affichage, les valeurs de la République font parties intégrantes des actions menées au quotidien par les enseignants et l'ensemble des personnels municipaux.

### > DALLES INTERACTIVES

La Ville va équiper l'ensemble des écoles maternelles d'une tablette géante connectée, un outil pédagogique novateur permettant aux enseignants de disposer d'un moyen complémentaire pour l'apprentissage des enfants (coût prévisionnel : 35 000€, connexion comprise). A noter que la maternelle Fontaine-aux-jardins utilise ce matériel depuis janvier dernier.

### > PISTES CYCLABLES

Fruit d'une importante réflexion et concertation avec les associations environnementales locales<sup>(1)</sup>, une nouvelle piste cyclable va voir le jour entre Quetigny et Chevigny Saint-Sauveur. Prolongeant la piste actuelle de Quetigny avenue du 8 mai 1945, cette nouvelle liaison de 900 mètres longera le stade Les Cèdres, la clinique vétérinaire, empruntera une nouvelle passerelle surplombant la Mirande pour rejoindre le rond-point de la Visitation à Chevigny. Les travaux d'aménagement réalisés par Dijon métropole ont débuté début février pour une durée de 8 semaines. A suivre...

<sup>(1)</sup> Quetigny-Environnement et Evad.

Convention Territoriale Globale

# Lancement d'un diagnostic pour prendre en compte tous les besoins

**La Ville et la CAF 21 lancent une grande démarche participative et partenariale associant les habitants et les acteurs locaux afin de définir un projet social de territoire adapté aux besoins de la population. Ce projet s'appuiera sur la réalisation d'un diagnostic global partagé pour élaborer un plan d'actions pluriannuel.**

Le 7 janvier dernier, le Maire Rémi Détang et le Directeur adjoint de la Caisse d'Allocations Familiales de Côte-d'Or (CAF 21) ont réuni une trentaine d'élus, de partenaires institutionnels, d'associations locales et de représentants de parents d'élèves afin de leur présenter la Convention Territoriale Globale (CTG) et surtout la démarche de diagnostic territorial qui sera lancée dès le mois de mars prochain. Ce nouveau contrat qui liera la Ville, les acteurs locaux et la CAF 21 succède au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui arrivera à échéance le 31 décembre 2021.

## S'appuyer sur un nouveau diagnostic territorial

Le principe de ce diagnostic est d'aller à la rencontre des populations et des acteurs locaux afin de cerner au plus près les attentes et les besoins des Quetignois à tous les âges de la vie. Meilleure connaissance de la population, acquisition d'une vision globale des ressources et besoins du territoire, instauration d'une dynamique partenariale sur les enjeux partagés



optimisation entre l'offre de service et les besoins, utilisation d'un outil de réflexion neutre et concret... seront autant d'éléments clés pour réussir cette étude.

Pour le Maire Rémi Détang et Moulay Jelal, Adjoint à l'action éducative : « *Nous ne partons pas de rien et pour réussir ce diagnostic, il sera nécessaire d'évaluer, d'interroger les actions et les dispositifs existants sur notre territoire. Avec la crise sanitaire sans précédent que nous traversons, beaucoup de familles se retrouvent dans des difficultés financières mais aussi éducatives. Il est donc très important de saisir l'opportunité de la «CTG» pour avoir une photographie précise de la situation dans notre ville en matière de politique familiale, de cadre de vie, de réussite éducative, de logement, de pratiques culturelles et sportives...* »

## Vers un plan d'actions pluriannuel d'ici à la fin d'année.

Le diagnostic territorial sera réalisé avec l'aide d'un cabinet d'études qui mobilisera différents outils et la participation de l'ensemble des acteurs (habitants, partenaires, élus, associations...). Il s'agira de dégager des propositions concrètes issues de cette analyse complète de l'ensemble des champs d'intervention pour les

familles. Ces propositions seront discutées lors d'un comité de pilotage final mobilisant tous les acteurs et partenaires du territoire de Quetigny. Un plan d'actions sera défini pour une période de 4 ans pour prendre en compte tous les besoins. « *Le maître mot de cette démarche est «tous ensemble». Tous ensemble, analysons, critiquons, soutenons et imaginons sans tabou une ambition collective pour nous permettre de faire société* » soulignent les élus. ✨

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL EN 2021

**Début mars :** choix du cabinet qui interviendra de façon neutre sur le territoire

**10 mars / fin octobre :** réalisation du diagnostic partagé

**Novembre :** propositions d'actions soumises au comité de pilotage pour la période 2022-2025.

**Décembre :** vote en Conseil municipal de la «CTG» et signature avec la CAF et l'ensemble des partenaires concernés.

## TELEGRAMMES

### > NOUVEAU SITE INTERNET

La Ville se dotera prochainement d'un nouveau site internet totalement repensé, plus ergonomique et intuitif, déclinable grâce à sa solution « responsive » sur tous supports (pc, tablettes, smartphones). Il proposera davantage de téléservices permettant aux habitants – depuis chez eux – d'effectuer différentes démarches administratives. Rendez-vous dans quelques semaines pour l'ouverture de ce nouvel outil d'information.

### > TOTEM MENDÈS-FRANCE

L'espace culturel et sportif Mendès-France a renouvelé sa signalétique en début d'année avec la pose d'une nouvelle toile « totem » pour mieux identifier cet équipement très fréquenté par les amateurs férus de spectacles et d'activités sportives.

### > POINT VACCINATION

Afin d'accompagner au mieux les Quetignois(es) concerné(e)s par la première campagne de vaccination contre le virus de la Covid-19, le CCAS de la Ville de Quetigny ainsi que plusieurs services municipaux ont mis en place un dispositif d'appels en janvier dernier pour contacter quelques 736 personnes âgées de plus de 75 ans. Connaissance des besoins, aide à l'inscription, mise à disposition de moyens de transport pour se rendre dans les centres de vaccination, conseils et renseignements... ont été autant d'échanges utiles pour rassurer, guider et orienter les seniors. Par ailleurs, après les professionnels de santé, 55 résidents de la maison de retraite mutualiste du Cromois ont reçu leurs premières doses de vaccins contre le virus de la Covid 19 le 27 février dernier. Une opération de protection essentielle contre l'épidémie conduite en étroite relation avec l'agence régionale de santé.

### > 808

C'est le nombre de colis de Noël distribués et livrés aux 70 ans et plus fin 2020 par le CCAS de la Ville de Quetigny. Un chiffre en nette augmentation qui s'explique par l'annulation du traditionnel repas des seniors en raison de la crise sanitaire de la Covid-19.

Bien vieillir chez soi

## VENEZ VISITER L'APPART'

Dans le cadre de la Conférence des financeurs de la Côte-d'Or et d'un partenariat entre le CCAS de la Ville de Quetigny et Soliha<sup>(1)</sup>, un temps fort autour du maintien à domicile des seniors (60 ans et +)

est organisé les mercredi 10 et jeudi 11 mars prochains, salle Nelson-Mandela. Cette animation propose aux seniors une visite de L'Appart' : un logement témoin itinérant, afin de bien vivre à domicile en toute sécurité. Ce prototype mobile offre une vision grandeur nature des aides techniques et solutions pour adapter son logement afin de faciliter les gestes du quotidien et limiter les risques de chutes et d'accidents à domicile. Sur place, une large gamme d'aides techniques sera également présentée par un ergothérapeute.

Organisée par petits groupes de 8 personnes tout au long de ces deux journées dans le strict respect des gestes barrières, la visite de L'Appart' dure environ 1h30 et est gratuite sur réservation, dans la limite des places disponibles

**Inscription et renseignements** jusqu'au 9 mars 2021 au 03 81 81 23 33 ou par courriel : [m.chenu@soliha.fr](mailto:m.chenu@soliha.fr) ✨

(1) Soliha : Solidaires pour l'habitat.



## UN NOUVEAU DÉFI SOCIAL RELEVÉ

Les traditions perdurent pour les élèves de la 6<sup>e</sup> compagnie de l'école de gendarmerie, parrainée par la Ville de Quetigny. Après la traditionnelle cérémonie de présentation au drapeau pour les 131 élèves de la promotion le 20 janvier dernier, ces derniers ont relevé un défi social en apportant leur contribution au Secours populaire de Quetigny. Ils ont ainsi collecté au sein de leur compagnie plus de 200 kilos de denrées alimentaires qu'ils ont remis le 8 février dernier aux bénévoles de l'association. Ces denrées alimentaires seront distribuées aux familles bénéficiaires. Une action solidaire saluée par les élus, les responsables et les bénévoles du comité local du Secours populaire. D'autres actions des élèves gendarmes pourraient être programmées prochainement sur la ville. ✨





Solidarité

# Des aides « Coup de pouce » pour soutenir les plus fragiles

Face à la crise sanitaire de la Covid-19 qui met à mal le budget de nombreuses familles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Quetigny propose de nouvelles aides en direction d'un public fragilisé par la dégradation de la situation économique et sociale.

Explication avec Catherine Gozzi, Adjointe au Maire, déléguée à la solidarité, l'emploi, la formation, au logement et aux âges de la vie.

## Quelles sont les principales missions du CCAS de Quetigny ?

« Notre objectif est de lutter contre la précarité, les inégalités sociales et de favoriser la cohésion sociale. Nous avons donc une action de proximité pour écouter, soutenir, orienter, conseiller les habitants et pour leur attribuer des aides facultatives en fonction de chaque situation. Le champ d'intervention pour ces aides est multiple. Il peut s'agir d'aides financières aux jeunes pour faciliter la pratique d'activités (Bourse Sport et Culture), l'inscription à l'Université pour tous, la location d'un jardin familial, l'instruction de demandes d'aide légales (demande d'aide-ménagère pour les foyers précaires, prêt de rafraîchisseurs lors de canicule...), d'accompagnement social pour les seniors (maintien à domicile, aide à la mobilité...). Saisi par un travailleur social, le CCAS peut également apporter un soutien en attribuant des aides alimentaires, des bourses au permis de conduire (pour les - de 30 ans). Un complément municipal d'insertion facilite les premiers pas dans l'emploi et la formation. Enfin, nouveauté cette année, des aides « coup de pouce » sont mises en place».

## Face à la crise sanitaire, comment le CCAS a-t-il adapté son soutien ?

« Nous nous devons d'être au rendez-vous de cette crise sanitaire et sociale qui touche un nombre grandissant de Quetignois. C'est pourquoi, nous avons décidé d'attribuer trois aides alimentaires supplémentaires par an pour aider les personnes les plus en difficultés et nous avons révisé les aides du CCAS pour soutenir un plus grand nombre de personnes fragilisées par la crise. Il s'agit d'aides « Coup de pouce » destinées aux foyers monoparentaux, aux travailleurs précaires et aux jeunes de moins de 30 ans qui ont des ressources inférieures ou égales au seuil de pauvreté (1 063€/mois). Cet appui social et financier inclut des aides alimentaires, à la mobilité, à l'accès ou au maintien dans le logement... Il permet de stabili-



ser ou réaliser un projet d'insertion professionnelle, de formation ou d'études ou de répondre simplement aux besoins essentiels. C'est un levier solidaire de plus pour prévenir les risques de précarité avancée et d'exclusion ».

## Comment bénéficier de ces aides « Coup de pouce » ?

« Conscient de la complexité de certaines démarches administratives, nous avons simplifié au maximum les conditions d'accès à cette aide. Pour en bénéficier, il suffit de résider à Quetigny depuis au moins trois mois et de se trouver dans l'une des trois situations évoquées précédemment (foyer monoparental, travailleur précaire, jeunes de moins de 30 ans). Pour faciliter les démarches, les dossiers de demande d'aide peuvent être retirés à la Mairie, à l'espace Pierre-Desproges et à Château Services. Dès le retrait du dossier, les personnes doivent prendre rendez-vous au 03 80 48 41 10 puis se présenter à Château Services munis des justificatifs demandés. L'aide financière sera étudiée en fonction de la situation budgétaire, des besoins et du projet d'insertion. A noter que cette aide peut être reconduite en fonction du projet de chaque bénéficiaire». ✨



Direction Mairie

## Philippe Perez succède à Christian François à la Direction Générale des Services

**A** la tête de la Direction Générale des Services de la Mairie de Quetigny depuis 2012, Christian François a souhaité faire valoir ses droits à la retraite en début d'année. La vocation du service public chevillée au corps, il aura passé l'essentiel de sa carrière à la direction de différentes collectivités. Pour lui : « *Souvent méconnue, parfois mésestimée, la fonction de Directeur Général des Services est pourtant un rouage essentiel du fonctionnement de la collectivité. Il remplit pleinement un rôle de conseil, d'impulsion, de veille, de mise en œuvre des objectifs politiques sous l'autorité du Maire. A Quetigny, j'en ai été pleinement satisfait tant dans la concrétisation des grands projets de la ville, avec notamment la centralité qui a transformé le cœur de ville en lui permettant un second souffle urbain absolument indispensable, que dans la gestion du quotidien, et particulièrement humaine aux côtés des 200 agents de la Ville. Quetigny est une ville particulièrement attachante, à laquelle on lie facilement son destin. Les deux maires Michel Bachelard et Rémi Détang qui m'ont fait confiance ont poursuivi l'aventure originelle du petit village devenu cette belle ville. J'ai eu plaisir à partager leurs valeurs, leur engagement, leur enthousiasme pour le bien commun de la population et je suis fier d'avoir contribué, dans le cadre de mes fonctions, à accompagner cette histoire* ». Pour succéder à Christian François, le Maire a confié le poste de Directeur Général des Services à Philippe Perez depuis le 1<sup>er</sup> février 2021. Jusqu'alors directeur général adjoint, directeur des finances et du pôle ressources de la collectivité depuis 2011, Philippe Perez a une parfaite connaissance des dossiers de la ville et des rouages complexes de la fonction de direction générale. Il nous confie : « *Je souhaite inscrire mon action dans la continuité de l'état d'esprit insufflé par Christian François, aux côtés duquel j'ai beaucoup appris ces dernières années. Ma principale ligne directrice est la mise en œuvre des orientations définies par les élus, au service des habitants, dans une commune que je connais bien et dont j'apprécie l'identité.* » ✨

Nouvelle collaboratrice à la Mairie

## Océane Colin

DGA, directrice du pôle Optimisation des ressources et des Finances

**D**epuis le 1<sup>er</sup> février, Océane Colin, nouvelle directrice générale adjointe, a pris la direction du Pôle Optimisation des ressources



incluant les Finances de la Mairie. Succédant à Philippe Perez, promu, Directeur Général des Services de la collectivité, cette alsacienne de 33 ans a déjà acquis une solide expérience de direction au sein de collectivités territoriales. Après des études de droit et sciences politiques à Lyon puis à Strasbourg, elle connaît une première expérience de consultante spécialisée dans les collectivités au sein d'un cabinet parisien. Des premiers pas professionnels qu'elle met à profit en intégrant une communauté de communes de l'Yonne où, durant 4 ans, elle occupera des postes de responsabilité aux affaires sociales et à la direction générale.

« *A Quetigny, je suis impatiente de mettre en œuvre les orientations et projets de l'équipe municipale. Dans mon domaine d'intervention (finances, ressources humaines et commande publique), j'aurai à cœur d'agir au plus près des besoins des équipes de terrain en collaboration avec l'ensemble des partenaires locaux institutionnels. J'apprécie de travailler dans une collectivité territoriale car j'ai le sentiment que c'est à l'échelle locale que nous pouvons agir efficacement* » souligne Océane Colin. ✨

# UN ENJEU MAJEUR



## POUR QUETIGNY

**Avec le début des premières constructions des futurs logements, une nouvelle impulsion est donnée au Cœur de Ville. La priorité : élargir l'offre pour répondre aux besoins de logement des Quetignois et accueillir de nouveaux habitants.**

**C**ela fait plus de 10 ans que Quetigny n'a pas accueilli de nouveaux programmes de logements. L'une des premières conséquences est la baisse et le vieillissement inéluctables de sa population (voir encadré ci-dessous).

Au début des années 2010, la Ville abandonne l'idée de réaliser un nouveau quartier en direction de Couternon qui serait consommateur de terres agricoles. Elle opte pour une densification mesurée du centre-ville. Ce choix est renforcé par l'arrivée du tramway en 2012. A noter que par souci d'anticipation, les premiers terrains avaient été acquis en centralité au début des années 2000.

Le nouvel « îlot habité », situé face à la Place Centrale Roger-Rémond, sur la rive nord de l'avenue du Château, se compose d'un parc urbain qui sera parsemé par les futurs immeubles d'habitation. Il respecte ainsi l'identité et le cadre de vie paysager de Quetigny.

Ces futurs logements seront situés à proximité immédiate des transports, commerces, services, équipement culturel, petite enfance et jeunesse.

Dès le départ, la Municipalité a imposé aux promoteurs un cahier des charges très précis concernant les futurs logements, tant sur les prix que sur la qualité des logements. Plusieurs ateliers ont permis d'approfondir les points suivants avec les promoteurs :

- L'orientation, la prise en compte du développement durable, les hauteurs, la forme et les couleurs des bâtiments, des espaces collectifs intérieurs ou en toiture permettant la convivialité entre résidents.
- La cohérence entre les différents bâtiments – nouveaux et anciens - dans le respect de l'architecture de Quetigny.
- La volonté municipale de proposer des logements accessibles au plus grand nombre grâce à des tarifs répartis en trois catégories - très abordable, abordable et libre<sup>(1)</sup> - sans que cela ne remette en cause la qualité de construction.
- Une gestion des eaux pluviales renforcée avec la création de bassins de rétention enterrés et de noues végétalisées en surface.
- Un traitement particulier des rez-de-chaussée pour préserver au maximum la vie privée des occupants.
- Un aspect urbain réaffirmé avec l'implantation d'immeubles « signaux » plus élevés pour mieux marquer la centralité de Quetigny et l'aspect d'une vraie place publique.
- A proximité immédiate du centre-ville, d'autres programmes de logements sont en cours de réalisation (site Atlas) ou encore à l'étude (ancienne crèche) pour répondre notamment aux enjeux du vieillissement de la population.

<sup>(1)</sup> Répartition prix plafonds sous conditions de ressources : très abordables (2 200€ TTC / m<sup>2</sup> en moyenne), abordables (2 500€ TTC / m<sup>2</sup> en moyenne).  
Répartition prix plafonds sans conditions de ressources : prix libre.

### Recensement de la population

## NOUS SOMMES 9 671 HABITANTS

L'INSEE vient de communiquer les derniers chiffres officiels de la population légale tels qu'ils ressortent au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Quetigny compte 9 671 habitants (population municipale : 9 261 et population comptée à part : 410).

Par rapport au dernier recensement (10 083 habitants), la Ville enregistre une baisse notable de population qui n'est pas sans conséquence.

En passant sous le seuil des 10 000 habitants, la Ville perd notamment le bénéfice de dotations de l'Etat telles que la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) estimée annuellement à 400 000€.

L'objectif des nouvelles constructions est de stabiliser la population autour de 10 000 habitants.

BIEN SE LOGER

PRÈS DE

# 450 NOUVEAUX LOGEMENTS

L'un des volets importants confortant l'attractivité et le dynamisme du Coeur de Ville est in  
Pas moins de 256 logements seront construits d'ici à 2023 au centre-ville. D'autres nouve  
immédiate. Cette nouvelle offre diversifiée et adaptée à un large public favorise à la fois le p  
de séduire de nouveaux habitants notamment des jeunes ménages. Découvrez le détail d

## Autres programmes de logements à proximité du centre-ville



© Cristina Collavet / Architecture et Territoire

Ancien site Atlas avenue de Bourgogne / Cours Sully

### Résidence intergénérationnelle de CDC Habitat

**Immeuble R +5 / R+4 / R+3 de 98 logements locatifs**

. **Particularités** : habitats mixtes et intergénérationnels. Les 2/3 sont destinés à un public senior autonome

Espaces communs collectifs : espaces et services mutualisés (salle commune, conciergerie solidaire, blanchisserie)

. **Places de stationnement** : prévues en sous-sol

. **Livraisons prévues** : septembre et novembre 2021

### Programme Quintet de Territoires et Développement

**2 immeubles R+4 de 30 logements et 27 logements en accession à la propriété**

**Particularités** : Espaces communs avec résidence intergénérationnelle : parc intérieur public, jardin partagé, aménagements concertés avec les propriétaires

. **Places de stationnement** : prévues en sous-sol et en surface

. **Livraison prévue** : mi 2023 (sous réserve).

Site de l'ancienne crèche

### En réflexion : Programme de logements mixtes

Ce site pourrait accueillir un projet de logements avec services adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie qui souhaitent quitter leur logement trop grand.

Des logements en accession à la propriété pourraient venir compléter l'offre sur cet espace idéalement situé en entrée de ville.



© LD3D

### Programme « Pix » de Vinci Immobilier

**2 immeubles R + 3 de 46 logements**

(3 T1, 16 T2, 24 T3, 3 T4)

Logements bi-orientés ou tri-orientés disposant d'espaces extérieurs généreux et équipés de modules coulissants permettant l'intimité des loggias et la gestion de la protection solaire.

. **Espaces communs collectifs** : les toits des bâtiments accessibles directement par ascenseur peuvent être utilisés en espaces collectifs de convivialité.

. **Places de stationnement** : 43 places

. **Livraison prévue** : 3<sup>e</sup> trimestre 2022.



© AA GROUP

### Programme « Empreinte » d'Icade

**1 immeuble R+7 et R+3 de 43 logements surplombant la future médiathèque 3<sup>e</sup> lieu de Quetigny « La Parenthèse »**

(1 T1, 13 T2, 19 T3, 10 T4)

Logements bi-orientés ou tri-orientés disposant d'espaces extérieurs généreux.

. **Espaces communs collectifs** : une chambre d'hôte indépendante pour accueillir amis et famille.

. **Places de stationnement** : 43 places

. **Livraison prévue** : 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

# À VENIR

incontestablement ses programmes de logements. Les nouveaux logements fleurissent également à proximité du parcours résidentiel des Quetignois et ambitionnent de réaliser ces différentes opérations de logements neufs.

## Les programmes de logements au coeur de ville



### A la place de l'ancienne Poste **1 immeuble « Signal »**

#### **R+7 de 25 logements**

- . **Particularités** : immeuble à énergie positive (produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme) comprenant un RDC commercial et R+ 1 dédié aux professionnels de santé.
- . **Livraison prévue** : 2023 / 2024



Photo X

### **Programme « Esprit Cottage » d'Edifipierre**

#### **2 immeubles R + 3 de 31 logements** (11 T2, 15 T3, 5 T4)

Logements bi-orientés ou tri-orientés disposant d'espaces extérieurs généreux

- . **Espaces communs collectifs** : jardin paysager, local et atelier de réparation vélo, préau commun, potager partagé et balcons communs en bout de circulation des étages
- . **Places de stationnement** : 33 places
- . **Livraison prévue** : 1<sup>er</sup> trimestre 2022



Photo X

### **Programme « Newpark » de Voisin Immobilier**

#### **2 immeubles R+2, R+3 et R+4 de 71 logements**

(3 T1, 29 T2, 26 T3, 13 T4)

Logements bi-orientés ou tri-orientés disposant d'espaces extérieurs généreux

- . **Espaces communs collectifs** : 1 local partagé en RDC et une toiture végétalisée accessible
- . **Places de stationnement** : 62 places
- . **Livraison prévue** : 1<sup>er</sup> trimestre 2022



Photo X

### **Immeuble CDC Habitat**

#### **1 immeuble R+5 et R+3 de 40 logements locatifs collectifs**

(T2 et T4)

- . **Particularités** : 8 logements situés en RDC sont spécialement adaptés aux personnes à handicap à proximité immédiate des services et transports. Cet immeuble est une restitution des 40 logements à loyer modéré déconstruits en 2018 rue des Huches.
- . **Livraison prévue** : 4<sup>e</sup> trimestre 2021

# Les aménagements dans les quartiers

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.

## Equipements publics

### EXTENSION DE L'ESPACE PIERRE-DESPROGES

A partir de mars et pour une durée de 5 mois, une opération de restructuration et d'extension interviendra à l'espace Pierre-Desproges pour répondre à l'évolution des besoins de cette structure municipale dédiée à la jeunesse. Le programme de travaux prévoit une surface de stockage augmentée de 47m<sup>2</sup> afin de centraliser le matériel nécessaire aux activités périscolaires et extra-scolaires, aujourd'hui réparti dans divers lieux municipaux. Le projet consiste également à créer un bureau pour les éducateurs de rue ainsi qu'une entrée supplémentaire afin de séparer les flux de circulation dans la structure, améliorer le fonctionnement du service enfance jeunesse et permettre davantage de confidentialité. Le coût total de l'opération (études et travaux) est estimé à 150 000 € TTC.



### DES VISIOPHONES INSTALLÉS DANS LE GROUPE SCOLAIRE DES AIGUISONS

Pour davantage de sécurité, une expérience est conduite au groupe scolaire des Aiguisons avec l'installation de visiophones dans les 5 bâtiments. Cette installation permet aux professeurs des écoles de contrôler et d'ouvrir à distance les portails d'entrée lorsqu'ils sont sollicités par les parents pour des rendez-vous médicaux par exemple, cela sans quitter sa classe et laisser les



élèves sans surveillance. Si l'expérience est concluante, le dispositif sera déployé dans tous les groupes scolaires. Coût de l'opération aux Aiguisons : 5 000€ TTC

### AMÉNAGEMENTS DIVERS



Durant les vacances de février, des changements de volets et de stores seront opérés à la maison des associations, à l'école Nelson-Mandela et dans les locaux du CIDFF 21 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) situés dans l'aile du Château de la Motte. Ainsi afin de sécuriser et d'améliorer le confort des lieux, les deux grandes salles de la Maison des associations ont bénéficié d'une remise en peinture et du remplacement des stores vénitien par 7 volets roulants électriques et 6 stores de porte occultants pour un coût de 6 100€ TTC. Une opération identique sera conduite dans le bureau d'accueil et la salle de réunion du CIDFF 21 avec l'installation de 2 volets roulants et de 2 stores de porte occultants pour un coût de 1 650€ TTC. Enfin, la commande manuelle de la salle d'activité de la maternelle Nelson-Mandela sera remplacée par une motorisation électrique afin de faciliter le travail des agents de service, pour un coût de 1 750€ TTC. Des aménagements rendus nécessaires pour assurer une meilleure sécurisation des lieux et éviter les « coups de chaleur » en période estivale.

### Travaux divers

- Création d'un chemin en pavé à proximité de la rue des Aiguisons entre le parking arrière de la place centrale et des habitations proches de l'ancien centre social et culturel Léo Lagrange afin de faciliter les trajets piétons quotidiens des riverains. Un chemin réalisé avec des matériaux de récupération.

- Pose d'une clôture autour du rucher communal afin de permettre un espace sécurisé pour l'installation de l'agriculteur qui valorise les terres à proximité du rucher et du verger communal.

- Remise en peinture des sanitaires et des radiateurs de la cantine du groupe scolaire des Aiguisons pour un coût de 400€.

- Chaque hiver, les services de la Ville sont à pied d'oeuvre pour mener des campagnes d'entretien et d'élagage du patrimoine arboré de Quetigny qui compte pas moins de 8 000 arbres. Il arrive parfois que le personnel municipal intervienne en urgence pour supprimer un arbre afin de sécuriser l'espace public en raison d'un danger imminent. Ce fut le cas avec cette opération spectaculaire sur ce peuplier « mort sur pied » conduite en janvier dernier avenue de l'Université.



### Bien se repérer en ville

Une refonte de la signalétique commerciale est en cours de réalisation permettant aux commerçants de mieux être identifiés sur la zone commerciale et dans la ville. Elle s'accompagne du renouvellement de la signalétique des services et équipements publics. Actuellement, Quetigny compte 350 barrettes commerciales et 450 barrettes indiquant les équipements et services publics.

# LE BUDGET DE LA COMMUNE 2021



L'année 2020 a été marquée dès le mois de mars par la propagation de la pandémie de COVID-19 et ses effets dévastateurs.

Les services et élus municipaux ont fait face, avec la volonté d'accompagner au mieux tous les habitants et les partenaires de la Ville. Nous avons dû adapter le budget 2020 dont une partie a servi à l'achat d'équipements de protection individuel (masques, produits sanitaires...) pour permettre la poursuite de nos missions de service public en protégeant agents et usagers.

Ce budget 2021 prend en compte les bouleversements induits par la crise sanitaire et sociale qui s'amplifie de jour en jour. **Nous avons fait le choix d'un budget résolument engagé :**

**. Engagé pour plus de solidarité,** à travers le soutien renforcé au CCAS. La commune est l'échelon de proximité de ce que l'on appelle le bouclier social. Les habitants en difficulté se tournent plus facilement vers les services municipaux ou vers les associations de solidarité locales. Les aides « coup de pouce » nouvellement mises en place par le CCAS vont ainsi permettre de compléter les aides existantes.

**. Engagé pour défendre le lien social** grâce au maintien du niveau de subvention aux associations de Quetigny. Notre volonté est de les aider à surmonter cette période si difficile pour elles et leurs bénévoles, puis de les soutenir au moment où elles pourront reprendre leurs activités.

**. Engagé pour assurer la continuité du service public.** Aujourd'hui, tous les secteurs de l'action municipale sont affectés, d'une manière ou d'une autre, par la pandémie. Si la plupart des services municipaux se sont adaptés et connaissent un fonctionnement à peu près normal, d'autres, par la force des choses, tournent au ralenti. Notre devoir est de leur assurer par tous les moyens de remplir leurs missions auprès des habitants.

**. Engagé pour poursuivre la transformation de Quetigny et nous adapter aux nouveaux besoins de nos concitoyens.** C'est le sens de notre programme municipal. Notre responsabilité est ainsi d'enclencher la mise en œuvre des engagements pour lesquels nous avons été élus.

En 2021, nous allons lancer la construction de la médiathèque accompagnant celle des nouveaux logements du Cœur de ville. L'Agenda 2030 sera défini en concertation avec vous. Il sera notre feuille de route pour amplifier notre engagement environnemental et solidaire. Nous allons également faire le diagnostic de nos infrastructures sportives et vous interroger sur vos pratiques sportives.

Pour tenir ce budget engagé et contraint, nous pouvons compter sur notre gestion financière saine et solide qui permet de faire face aux nombreuses incertitudes du moment.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat et des recettes fragilisées par la crise, **nous maintenons un niveau d'investissement de plus de 4,6 millions d'euros qui contribue au soutien de l'activité économique locale,** grâce aux différents travaux, chantiers et commandes que nous pourrons réaliser tout au long de l'année.

Enfin, nous continuons d'assurer « nos fondamentaux » qui sont la préservation du cadre de vie, la tranquillité publique, l'éducation, la jeunesse et la solidarité, avec une attention toute particulière pour les personnes les plus fragiles.

**Isabelle Pasteur**

Adjointe au Maire déléguée aux finances,  
à la relation avec les entreprises et à la tranquillité publique

## Répartition des principales dépenses de fonctionnement



## Les principales subventions directes aux associations

(hors soutien logistique, mise à disposition de personnel et de locaux)

● Association Sportive de Quetigny :	237 661€
● Centre Social La Passerelle :	163 000€
● Ludothèque CSF :	46 927€
● Association Grand Dijon médiation :	38 500€
● Ouverture Rencontres Evolution :	20 000€
● Comité de jumelage :	9 700€
● Fanfare Municipale :	8 000€
● Théâtre de l'Escalier :	7 700€
● Bourgogne Energies Renouvelables :	7 500€
● Compagnie Taxi Brousse :	5 500€

Plus que jamais en cette période de crise sanitaire qui met à mal de nombreux secteurs d'activités, la Municipalité maintient son soutien financier et logistique en confortant son niveau de subventions aux associations locales.

Et nouveauté en 2021, la Ville provisionne une somme annuelle de 5000€ pour soutenir des initiatives citoyennes d'intérêt général.



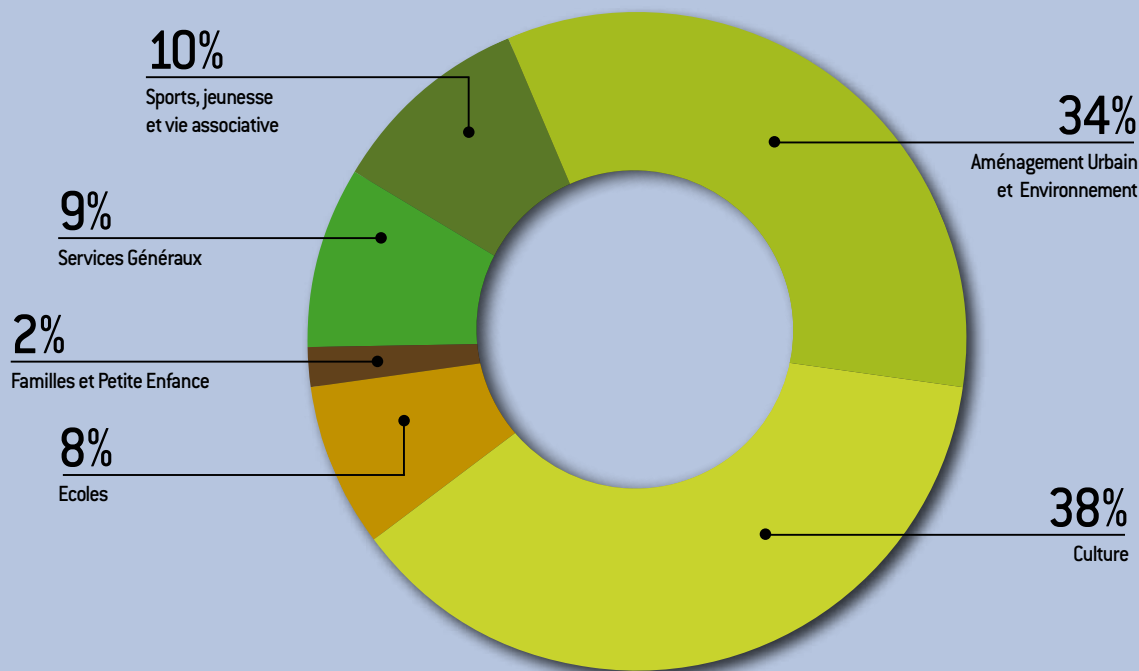
# 0 000€

## INVESTISSEMENT 4 600 000€

Le budget est l'acte par lequel le Conseil municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de la Commune qui doivent s'équilibrer. Il comprend des dépenses et des recettes liées au fonctionnement quotidien des équipements et des services offerts à la population mais aussi à l'investissement pour conforter le patrimoine de la collectivité.

### Répartition des dépenses d'équipement par secteurs d'intervention

(hors dépenses financières et emprunt)



### Un effort d'équipement confortant l'attractivité de la Commune

#### Cœur de ville

Première tranche de l'acquisition du bâtiment qui accueillera la médiathèque 3<sup>e</sup> lieu « la Parenthèse » et travaux (1 130 000€), acquisition du pavillon commercial qui abrite la brasserie (540 000€)

#### Enfance-Jeunesse

Des investissements en direction des écoles et du centre de loisirs : rénovation des bâtiments pour des économies d'énergies (210 000€), sécurisation avec l'installation de visiophones (20 000€), aménagement et extension de l'espace Pierre-Desproges (135 000€)

#### Equipements

En matière d'équipements sportifs, l'automatisation des accès est planifiée pour 2021 (55 000€)

### A quoi servent vos impôts ?

#### Les RECETTES et DEPENSES par secteurs pour 100€

##### 100€ de recettes : d'où proviennent-elles ?

- Fiscalité (ménages et entreprises) : 36€
- Etat : 4€
- Dijon métropole : 26€
- Usagers / Redevances : 4€
- Loyers + Remboursement de frais : 2€
- Subventions reçues : 5€
- Emprunt prévisionnel : 23€

##### 100€ de dépenses : ce que fait la ville avec !

- Gestion des services publics et sécurité : 16,50€
- Enseignement : 16€
- Sport, jeunesse, vie associative : 10,50€
- Aménagement et cadre de vie : 33€
- Social, famille, logement : 10€
- Culture : 13€
- Remboursement de la dette et autres : 1€





Malgré un contexte sanitaire peu favorable à la diffusion de concerts, de spectacles vivants..., les actions artistiques et culturelles de la Ville et de ses partenaires se poursuivent notamment en milieu scolaire.



JEUNE PUBLIC

# Des actions culturelles préservées



Certaines décalées, d'autres repensées pour respecter les protocoles sanitaires, les actions co-organisées par la Ville et ses partenaires s'ajustent au contexte. Focus sur les projets actuellement menés en milieu scolaire et avec le secteur enfance-jeunesse, dans le cadre de la Saison culturelle :

## Les écoliers au cœur des projets

Projet associant la Ville, l'Opéra Dijon Bourgogne (ODB) et les écoliers du groupe scolaire des Huches – François-Mitterrand, « Une Nuit à l'opéra » a permis aux élèves de CM1 et CM2 de partager la scène avec dix musiciens professionnels. Les enfants n'ont pas hésité à répéter le dimanche pour finaliser leur intervention, préparée depuis novembre. Lors du concert final du 1<sup>er</sup> février, ils ont interprété trois chœurs d'opéra avant de laisser place à deux chanteurs professionnels pour la suite du récital (1<sup>ère</sup> photo).

De leur côté, les élèves de la classe de CE2 de Mme Violot, du groupe scolaire des Aiguisons, également accompagnés par Evelyne Menaucourt - l'intervenante musique de la Ville - et l'ODB peaufinent leur version de l'opéra Tosca de Puccini. Une découverte de l'art lyrique pour la majorité des élèves (2<sup>e</sup> photo). Enfin, « Les Contes féérocks » de la chanteuse Mélyne ont écarquillé les mirettes des enfants des classes de maternelles et de la Maison de l'enfant Maria-Montessori pendant une série de spectacles donnés sur une semaine, fin janvier (3<sup>e</sup> photo).

## Des activités vacances qui résonnent

Dans le cadre du festival « Modes de vie, création d'artistes et d'habitants », un groupe d'enfants de 8-11 ans encadré par le service Jeunesse a été immergé dans le monde du bruitage et de la création musicale, pendant les vacances de février. Avec Anthony Bellevrat de l'association Plan9, ils se sont lancés dans la réalisation d'une bande son de 7 minutes ! (4<sup>e</sup> photo). ●

FUTURE MÉDIATHÈQUE 3<sup>e</sup> LIEU

## La Parenthèse est votée

Une consultation en plusieurs étapes, avec les partenaires culturels locaux et deux temps de participation des habitants a permis d'aboutir à un choix évocateur, pour nommer la future médiathèque - ludothèque - fablab de Quetigny. Ce lieu de culture, de détente, de lien social et de découverte sera désormais appelé « La Parenthèse ». Dossier complet disponible dans le numéro précédent Vivre à Quetigny n°205 - disponible sur [quetigny.fr](http://quetigny.fr) ●

### La Parenthèse



## N'attendons pas le monde de demain

Le tout premier confinement au printemps 2020 avait mis en lumière des comportements solidaires inattendus tels que le fait de se préoccuper davantage de ses voisins, de prendre régulièrement des nouvelles de ses proches, d'applaudir chaque jour les professionnels de santé pour les remercier de leur engagement, de fabriquer des masques pour sa famille mais aussi pour des inconnus.

Depuis, la vie a repris son cours. Un cours pas tout à fait normal puisque la pandémie se poursuit, causant chaque jour davantage de dégâts humains, sociaux, économiques. Et puis l'incertitude demeure quant à l'avenir. Dans les flashs d'information on égrène encore et toujours le nombre de nouveaux cas, d'hospitalisations, de morts du COVID-19 et, désormais, de personnes vaccinées.

Une course contre la montre semble engagée. La tension est

palpable et l'anxiété bien compréhensible. Mais essayons d'être suffisamment lucides pour conserver les bons réflexes. Comme en mars dernier, soyons bienveillants les uns envers les autres. Cela pourrait sembler futile mais c'est l'expression première de notre humanité et c'est à la portée de toutes et tous.

Sur le plan politique, des choix importants sont nécessaires au niveau national et international. Il a été démontré que la crise a été un considérable accélérateur des inégalités et elle a permis aux plus riches de s'enrichir. Rappelons-nous par exemple que le Président de la République a fait le choix de supprimer l'impôt sur la fortune (ISF) en 2017. N'attendons donc pas le monde de demain pour plus de justice sociale.

### Les élus de la liste « Quetigny Demain » formant la majorité municipale

## Qui veut perdre un million ?

Tout le monde connaît le célèbre jeu télévisé « Qui veut gagner des millions ? ». A Quetigny, c'est plutôt « Qui veut perdre un million ? ».

A l'heure où les dotations de l'Etat et de la Métropole à destination des communes sont régulièrement revues à la baisse, trouver des financements pour des projets structurants est devenu particulièrement ardu. Pourtant, des possibilités de cofinancement existent. Notamment en sollicitant le Conseil départemental.

Depuis juin 2019, les grosses communes de l'agglomération dijonnaise peuvent en effet contractualiser avec le Département en signant un « accord de partenariat ». A travers ce dispositif, ce sont entre 20 et 50% des projets qui peuvent bénéficier des subsides départementaux.

Le Département tend la main aux communes de la Métropole. A toutes les communes. C'est une aubaine incroyable pour notre ville et ses nombreux projets d'envergure, la médiathèque, le ter-

rain de foot synthétique ou la rénovation des écoles.

Mais que fait la majorité PS de Quetigny ?

Rien.

Et comme il est désormais impossible de tout financer seul, les projets traînent en longueur.

A ce jour, l'exécutif quetignois ne s'est toujours pas rapproché du Conseil départemental afin de négocier un contrat de partenariat **alors que d'autres communes de la métropole l'ont déjà fait**. Chevigny l'a fait (900.000 euros). Talant l'a fait (680.000 euros). Fontaine l'a fait (652.000 euros). Alors, pourquoi pas Quetigny ? Est-ce par négligence, amateurisme ou idéologie ? Chers ami(e)s Quetignois(e)s, nous vous invitons à faire votre propre opinion sur le sujet.

**Sébastien Kencker. Les membres du groupe ETIQ**

## Aller plus loin dans la solidarité : c'est urgent !

Meilleure année à toutes et tous !

Cette période de crise est difficile, mais les conséquences ne sont pas les mêmes selon les situations personnelles et familiales. Le chômage a explosé, entraînant encore davantage de nos concitoyens dans la pauvreté. Dans les quartiers populaires de notre ville, plus de 40 % vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec son lot de difficultés quotidiennes et souvent de solitude.

Pour faire face à cette pauvreté, les associations de solidarité et les services sociaux de la Municipalité sont en première ligne et restent mobilisés pour l'aide alimentaire, financière, l'accompagnement des personnes les plus vulnérables.

Nous pensons que nous devons aller plus loin dans la solidarité. Face à une crise qui dure et dont les conséquences se prolongeront sans doute plusieurs années, nous devons mettre en place une mesure

durable qui permette à chacun de vivre dignement. C'est avant tout le rôle de l'Etat en relevant le niveau des minima sociaux. Mais c'est aussi le rôle de notre commune. Au cours des dernières élections municipales, les listes « Quetigny demain » et « Réinventons Quetigny » ont proposé aux Quetignois d'examiner la possibilité de mettre en place un complément de ressources pour que personne dans notre ville ne vive en dessous du seuil de pauvreté.

C'est un engagement très fort, dont il nous faut mesurer les implications sociales, financières, juridiques et administratives, mais que nous devons tenir ensemble, par-delà les sensibilités politiques. Les membres de RQ sont prêts à s'y impliquer.

**Les élu-e-s du Groupe « Réinventons Quetigny »**



## LE GUICHET UNIQUE DE L'EST DIJONNAIS

☎ 03.80.48.41.00. E-mail : [guichet-unique@quetigny.fr](mailto:guichet-unique@quetigny.fr)

**Accueil** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
22, avenue du Château - Quetigny

Il regroupe les institutions du social et de l'emploi, des équipements (borne CPAM, espace public numérique en libre accès ) pour faciliter vos démarches.  
Il propose également des permanences d'accès aux droits sur rendez-vous.

### CCAS : SERVICE SOCIAL MUNICIPAL ET PÔLE SENIORS

**03.80.48.41.20**

Mail : [social@quetigny.fr](mailto:social@quetigny.fr)

#### Accueil :

du lundi au vendredi de  
9h à 12h et de 14h à 17h.  
22, avenue du Château - Quetigny

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) constitue les dossiers d'aides légales et attribue des aides facultatives (aide alimentaire, bourse sport et culture, jardin familial, complément municipal d'insertion, aide coup de pouce...)  
Téléphonez pour vous renseigner

**Travailleur social** (suivi social des 60 ans et + ) :  
il vous reçoit sur rendez-vous

### POINT RELAIS EMPLOI 03.80.48.41.10

Mail : [emploi@quetigny.fr](mailto:emploi@quetigny.fr)

#### Accueil :

du lundi au vendredi de  
9h à 12h et de 14h à 17h,  
22, avenue du Château - Quetigny

L'accueil du point relais emploi est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés

Ce service municipal de proximité regroupe les partenaires de l'emploi et de l'insertion :

**PLIE** (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) uniquement sur prescription  
**Mission locale** : Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire du lundi au vendredi sur rendez-vous

### PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS sur rendez-vous

#### CSF

(Confédération Syndicale des Familles)

Consommation Logement  
chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois  
de 9h30 à 11h30

#### CIDFF 21 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Permanences téléphoniques :  
- lundi de 13h à 14h (Conventions collectives des assistants maternels).  
- vendredi de 13h à 14h (Droits de la famille).  
03 80 48 90 28.

#### Solidarité femmes

Le 4<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h à 11h30  
au 03 80 67 17 89

#### Conciliateur de justice

Les lundis de 14h30 à 16h30  
et les vendredis de 9h30 à 11h30  
03 80 48 41 00

#### EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Soutien et conseils aux créateurs d'entreprise et d'association.  
03 80 48 41 00

#### Consultation d'avocats

Chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois  
de 9h à 11h30.  
03 80 48 41 00

#### ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Questions juridiques, financières et fiscales liées à votre logement  
Permanence le 2<sup>e</sup> mardi du mois  
03 80 66 28 88

#### Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Accueil téléphonique au 3646.  
Mise à jour de carte Vitale possible sur borne CPAM

### LES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 03.80.63.27.20

**Accueil** : du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
22, avenue du Château - Quetigny

#### Espace Solidarités Côte-d'Or

Pour les familles avec enfants mineurs à charge et personnes de moins de 60 ans.  
Des Assistantes sociales vous reçoivent tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

#### Protection Maternelle Infantile (PMI)

Pour les femmes enceintes et celles ayant des enfants de moins de 6 ans.  
Chaque jeudi après-midi

#### Permanence Puéricultrice

Chaque mardi de 14h à 16h30  
sans rendez-vous

#### Aide sociale à l'enfance (ADE)

### LE SERVICE SOCIAL DIJON-METROPOLE 03 80 48 41 00

Réseau point d'accès aux droits si vous n'avez pas de suivi social depuis au moins 12 mois et vous ne percevez pas les prestations suivantes :  
RSA, APA, PMI, ASE.

Un travailleur social et un agent administratif vous reçoivent pour vous aider dans l'accès à vos droits.

### ANTENNE DE GESTION DE LA CAF

Accueil téléphonique pour tous les allocataires de 9h à 16h30.

☎ **3230**

**Espace public numérique** :  
libre-service pour vos démarches CAF à Château Services : attestation, suivi du dossier et des paiements



## LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



### Isabelle Pasteur

1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée aux finances, à la relation avec les entreprises et à la tranquillité publique  
Conseillère métropolitaine.



### Moulay Jellal

2<sup>e</sup> Adjoint délégué à l'action éducative.



### Catherine Gozzi

3<sup>e</sup> Adjointe, déléguée à la solidarité, l'emploi, la formation, au logement et aux âges de la vie  
Conseillère métropolitaine.



### Philippe Schmitt

4<sup>e</sup> Adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains, au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire  
Conseiller métropolitain.



### Sandrine Mutin

5<sup>e</sup> Adjointe déléguée à l'action culturelle.



### Mario Luchin

6<sup>e</sup> Adjoint délégué à l'accessibilité et à la prévention des risques, au handicap, aux circulations douces et pistes cyclables, à la politique de la ville ainsi qu'aux cérémonies patriotiques.



### Patricia Bonneau

7<sup>e</sup> Adjointe déléguée à la vie associative et à l'initiative citoyenne.



### Valentin Gnahourou

8<sup>e</sup> Adjoint délégué aux sports.



### Odile Lours

Conseillère municipale déléguée au Jumelage-coopération, aux droits des femmes, à l'égalité et à la diversité.



### Sophie Pannetier

Conseillère municipale déléguée à l'information et à la démocratie participative.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h.**

Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

**Mairie de Quetigny**  
**Permanence des Adjoints**  
**Place Théodore-Monod**  
**21800 Quetigny**

## MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

**N'OUBLIEZ PAS :**  
**LE MEDECIN DE PREMIER SECOURS EST VOTRE MEDECIN GENERALISTE OU UN GENERALISTE DE GARDE. LE 15 EST RESERVE AUX URGENCES VITALES.**

Enquête statistique

## NOUVELLE ENQUÊTE DE L'INSEE



L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) mène jusqu'au mois d'avril 2021 une enquête statistique sur l'évolution des conditions de vie en France métropolitaine. Elle concerne près de 18 000 logements dont une part se situe à Quetigny. Les

ménages tirés aléatoirement au sort seront prévenus individuellement par lettre et interrogés par un enquêteur de l'Insee muni d'une carte officielle. Les réponses récoltées serviront uniquement à l'établissement de statistiques sur les revenus, la situation financière, mais aussi sur l'emploi, le bien-être ou la santé. Ces dernières seront ensuite utiles pour évaluer l'efficacité des politiques publiques de lutte contre les inégalités et mesurer l'impact de la crise sanitaire actuelle sur la vie des Français.

## AIDE À LA RÉNOVATION ÉTENDUE



MaPrimeRénov' est une aide de l'Etat créée le 1<sup>er</sup> janvier 2020 dans le but de soutenir les propriétaires occupants modestes. Elle est aujourd'hui étendue à tous les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les syndicats de copropriétaires souhaitant effectuer des travaux de rénovation énergétique. Elle peut être attribuée pour le changement d'un système de chauffage, installer une VMC à double flux, isoler les murs ou le toit... à condition que le logement soit construit depuis plus de 2 ans et que les travaux soient pris en charge par une entreprise reconnue garante de l'environnement (label RGE).

Le site [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr) permet de s'informer sur le dispositif, simuler vos aides, vérifier les conditions d'attributions et le montant alloué.

A l'échelle métropolitaine, le service Rénovéco propose un conseil personnalisé gratuit. Contact : 03 80 48 89 89 - [renoveco@metropole-dijon.fr](mailto:renoveco@metropole-dijon.fr) - 1 bd Voltaire à Dijon.

## INFORMATION UTILE DÉMARCHAGE

*Prudence ! Parmi les pratiques abusives courantes, des démarches téléphoniques sont régulièrement signalés. Il est à noter que depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, ce type de démarchage est interdit pour les travaux de rénovation énergétique.*

## HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin  
☎ 03.80.71.03.13.

**Horaires d'hiver  
du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril**  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h30.  
Le samedi de 9h à 13h et de 14h  
à 17h30, le dimanche de 9h à 12h.



**La déchetterie est ouverte  
7 jours sur 7.** (sauf le 1<sup>er</sup> janvier,  
1<sup>er</sup> mai et 25 décembre) Elle est  
réservée aux particuliers. **Son  
accès est gratuit.** Un agent vous  
accueille, contrôle les apports et  
vous oriente sur le site.

**A la déchetterie, JE DÉPOSE :**  
déchets verts, papiers cartons  
pliés, verre d'emballage (bou-  
teilles, pots, bocaux), ferraille,  
pneumatiques, textiles, bois,  
plastique, déchets d'équipements  
électriques et électroniques,  
ampoules basse consomma-  
tion, huile moteur, filtre à huile,  
déchets diffus spécifiques (acides,  
solvants, vernis...), huiles de fri-  
ture, huiles de vidange, batteries  
de véhicule léger, incinérables tout  
venant, gravats / inertes, plaques  
de plâtre

**Mais JE NE DÉPOSE PAS :**  
ordures ménagères, déchets  
d'activités industrielles, artisa-  
nales et commerciales, déchets  
putrescibles (sauf déchets verts),  
amiante, déchets explosifs et  
radioactifs, bouteilles de gaz,  
extincteurs, déchets anatomiques  
et infectieux, médicaments.

## A votre service contact Mairie

### HOTEL DE VILLE

**Place Théodore-Monod  
21800 Quetigny**

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : [mairie@quetigny.fr](mailto:mairie@quetigny.fr)

### Accueil de Loisirs des Huches Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi  
et vendredi de 9h à 11h et de 15h à  
17h30, le mercredi de 9h à 11h et  
de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à  
17h30. (fermé le jeudi matin).

☎ 03.80.46.24.52

### Bibliothèque Municipale

Mardis de 12h à 14h et de 16h  
à 17h30, mercredis de 10h à  
12h et de 14h à 17h30, jeu-  
dis et vendredis de 16h à 17h30  
et samedis de 10h à 16h30.

☎ 03.80.46.29.29

### Château Services

Accueil du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.00

### Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et  
de 13h30 à 17h30 (mercredi jusqu'à  
16h30). Fermé les mardi et jeudi matin.

☎ 03.80.48.28.63

### Multi accueil petite enfance

2 mois et ½ à 4 ans

**Accueils réguliers ou occasionnels :**  
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

**Nouvelle adresse : 8, rue de l'Espace**

☎ 03.80.46.24.47

### Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

**Espace Léo-Ferré**

47 bis rue des Vergers  
Horaires d'été

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h15.

☎ 03.80.71.97.80.

### Service Enfance et Jeunesse

**Espace Pierre-Desproges**

3, rue de l'Espace à Quetigny  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de  
14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

☎ 03.80.46.24.52

### Point relais Emploi

Ouverture du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 03.80.48.41.10

### Police Municipale

Accueil secrétariat  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.40

### Relais Assistantes Maternelles

Du lundi au vendredi sur rendez-vous.

**Nouvelle adresse : 8, rue de l'Espace**

☎ 03.80.46.70.76

### Service Culturel

**Espace Léo-Ferré**

47 bis rue des Vergers

Accueil secrétariat du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

☎ 03.80.48.28.43

### Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

☎ 03.80.48.28.50

### Service Social

Accueil du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.20

### Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au ven-  
dredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.60

## URGENCES

**SAMU: 15**  
**Pompiers: 18**  
**Police: 17**

### Gendarmerie de Quetigny


1 Allée des Jardins, bureaux ouverts  
du lundi au samedi de 8h à 12h et de  
14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h  
et de 15h à 18h

☎ 03.80.46.33.36


(permanences téléphoniques 24/24)

### SOS 21 Visites et urgences médicales

☎ 03.80.78.68.68.



Pour nos achats,  
**soutenons**  
**nos commerces**  
**de proximité**



**Place centrale Roger-Rémond**  
**« Le Terminus »**  
**Place Albert-Camus**  
**Le Grand marché**

